



EXTRAIT DE REGISTRE DE DELIBERATION – SEANCE DU 22 JUILLET 2020

Membres en exercice : 36
Membres présents : 31
Membres votants : 33
Pouvoirs : 3
Date de la convocation :
8 juillet 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-deux juillet, à dix-sept heures, le Syndicat d'Eau et d'Assainissement de la Région de Yerville s'est réuni à la salle des fêtes de la mairie de Yerville.

Membres titulaires et suppléants présents :

- ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR : Christophe REQUIER
- AUZOUVILLE L'ESNEVAL : Nicolas GRAS
- BOURDAINVILLE : Séverine GEST, Henri CHAMPAIN
- CIDEVILLE : Dominique VOGEL, Mr Christophe LEROY, Mr Pierre ESCAP
- CRIQUETOT SUR OUVILLE : Marc BLOQUET, Claude LESEIGNEUR
- ECTOT L'AUBER : Didier DELAMARE, Dominique LEVREUX
- FLAMANVILLE : Alain PETIT
- GREMONVILLE : Daniel BEUZELIN, Hervé WALLERICH
- HUGLEVILLE EN CAUX : Jean-Michel TRAVERS, Luc LEFRANCOIS
- MOTTEVILLE : Eric HALBOURG, Yves PETIT
- OUVILLE L'ABBAYE : Jean-Pierre DUVAL, Jacques LEMERCIER
- SAINT MARTIN AUX ARBRES : Nadine MONTIER, Dominique THAFOURNEL
- LE SAUSSAY : Bruno BERTRAND, Rémy BONAMY
- VIBEUF : Frédéric LEGROS, Virginie BARO
- YERVILLE : Thierry LOUVEL, Jean-Pierre CHAUVET
- COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE : Daniel GRESSENT, Patrice FROMENTIN
- COMMUNAUTE DE COMMUNES TERROIR DE CAUX : Olivier BUREAUX

Membres non titulaire et non suppléant présents :

- Patricia LE FLOCH pour ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR
- Daniel DESCHAMPS pour AUZOUVILLE L'ESNEVAL

Pouvoirs :

- Patricia LE FLOCH a un pouvoir pour voter et signer au nom de Didier DECULTOT, membre titulaire d'ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR
- Alain PETIT a un pouvoir pour voter et signer au nom de Christophe CHOLLET, membre titulaire de FLAMANVILLE
- Daniel GRESSENT a un pouvoir pour voter et signer au nom de Jean-François CHEMIN, membre titulaires de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE

Membres suppléant présent ne prenant pas part au vote : Pierre ESCAP, compte tenu de la présence des 2 membre titulaires de CIDEVILLE : Dominique VOGEL et Christophe LEROY

Membres absents excusés :

- ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR : Joël BAILLARD
- COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE : Valérie CARCA-BOUCHER

Délibération 2020-07
Election du Président du SMAEPA de la Région d'Yerville

Le doyen de l'assemblée Mr Jacques LEMERCIER est appelé pour procéder à l'élection du Président.

Jacques LEMERCIER procède à l'appel nominal, a constaté 31 membres conseillers présents. La condition du quorum posée à l'article L.2121-17 du CGCT est remplie.

Jacques LEMERCIER rappelle que l'élection du président suit les mêmes règles que celles prévues pour les conseils municipaux aux articles L2122-7 et suivants du code général des collectivités territoriales.

L'élection se déroule au scrutin secret à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection à lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Séverine FREMONT est désignée secrétaire de séance.
Eric HALBOURG et Rémy BONAMY sont désignés assesseurs.

Mr Alain PETIT se présente candidat à l'élection du Président

Chaque conseiller syndical, après appel de son nom, a remis dans l'urne son bulletin de vote fermé sur papier blanc dans une enveloppe

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

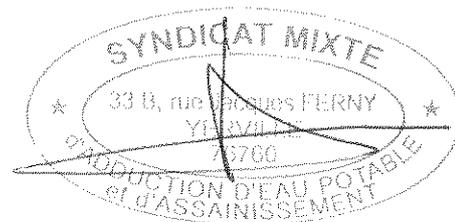
nombre de bulletins : 32
bulletins blancs ou nuls : 3
suffrages exprimés : 29
majorité absolue : 15

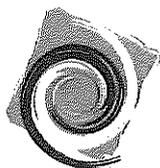
Mr Alain PETIT a obtenu 29 voix.

Mr Alain PETIT ayant obtenu la majorité absolue, il est proclamé Président.

CERTIFIE EXECUTOIRE par le Président

Transmis en préfecture le	23.07.2020
Publié le	23.07.2020
Notifié le	23.07.2020





EXTRAIT DE REGISTRE DE DELIBERATION - SEANCE DU 22 JUILLET 2020

Membres en exercice : 36
Membres présents : 31
Membres votants : 33
Pouvoirs : 3
Date de la convocation :
8 juillet 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-deux juillet, à dix-sept heures, le Syndicat d'Eau et d'Assainissement de la Région de Yerville s'est réuni à la salle des fêtes de la mairie de Yerville.

Membres titulaires et suppléants présents :

- ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR : Christophe REQUIER
- AUZOUVILLE L'ESNEVAL : Nicolas GRAS
- BOURDAINVILLE : Séverine GEST, Henri CHAMPAIN
- CIDEVILLE : Dominique VOGEL, Mr Christophe LEROY, Mr Pierre ESCAP
- CRIQUETOT SUR OUVILLE : Marc BLOQUET, Claude LESEIGNEUR
- ECTOT L'AUBER : Didier DELAMARE, Dominique LEVREUX
- FLAMANVILLE : Alain PETIT
- GREMONVILLE : Daniel BEUZELIN, Hervé WALLERICH
- HUGLEVILLE EN CAUX : Jean-Michel TRAVERS, Luc LEFRANCOIS
- MOTTEVILLE : Eric HALBOURG, Yves PETIT
- OUVILLE L'ABBAYE : Jean-Pierre DUVAL, Jacques LEMERCIER
- SAINT MARTIN AUX ARBRES : Nadine MONTIER, Dominique THAFOURNEL
- LE SAUSSAY : Bruno BERTRAND, Rémy BONAMY
- VIBEUF : Frédéric LEGROS, Virginie BARO
- YERVILLE : Thierry LOUVEL, Jean-Pierre CHAUVET
- COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE : Daniel GRESSENT, Patrice FROMENTIN
- COMMUNAUTE DE COMMUNES TERROIR DE CAUX : Olivier BUREAUX

Membres non titulaire et non suppléant présents :

- Patricia LE FLOCH pour ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR
- Daniel DESCHAMPS pour AUZOUVILLE L'ESNEVAL

Pouvoirs :

- Patricia LE FLOCH a un pouvoir pour voter et signer au nom de Didier DECULTOT, membre titulaire d'ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR
- Alain PETIT a un pouvoir pour voter et signer au nom de Christophe CHOLLET, membre titulaire de FLAMANVILLE
- Daniel GRESSENT a un pouvoir pour voter et signer au nom de Jean-François CHEMIN, membre titulaires de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE

Membres suppléant présent ne prenant pas part au vote : Pierre ESCAP, compte tenu de la présence des 2 membre titulaires de CIDEVILLE : Dominique VOGEL et Christophe LEROY

Membres absents excusés :

- ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR : Joël BAILLARD
- COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE : Valérie CARCA-BOUCHER

Délibération 2020-08
Détermination du nombre de Vice-Présidents

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L5211-2 ; L5211-10 ;

Monsieur le Président rappelle que le Bureau est composé du Président, d'un ou plusieurs Vice-présidents et, le cas échéant, d'un ou plusieurs autres membres.

Le nombre de Vice-présidents est librement déterminé par l'organe délibérant sans que ce nombre puisse être supérieur à 20%, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant ni excéder quinze vice-présidents.

L'organe délibérant peut, à la majorité des deux tiers de ses membres, fixer un nombre de Vice-présidents supérieur dès lors qu'il ne dépasse pas 30% de l'effectif total et ne soit pas supérieur à quinze.

Monsieur le Président propose de fixer le nombre de Vice-Présidents à : 3

Après en avoir délibéré le Comité Syndical, à l'unanimité :

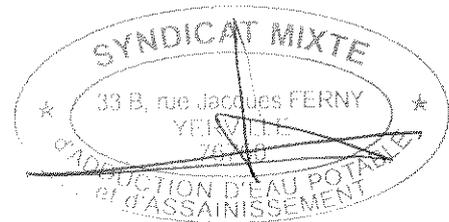
- **APPROUVE** la fixation à 3 du nombre de Vice-Présidents au sein du Bureau

CERTIFIE EXECUTOIRE par le Président

Transmis en préfecture le 23.07.2020

Publié le 23.07.2020

Notifié le 23.07.2020





EXTRAIT DE REGISTRE DE DELIBERATION – SEANCE DU 22 JUILLET 2020

Membres en exercice : 36
Membres présents : 31
Membres votants : 33
Pouvoirs : 3
Date de la convocation :
8 juillet 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-deux juillet, à dix-sept heures, le Syndicat d'Eau et d'Assainissement de la Région de Yerville s'est réuni à la salle des fêtes de la mairie de Yerville.

Membres titulaires et suppléants présents :

- ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR : Christophe REQUIER
- AUZOUVILLE L'ESNEVAL : Nicolas GRAS
- BOURDAINVILLE : Séverine GEST, Henri CHAMPAIN
- CIDEVILLE : Dominique VOGEL , Mr Christophe LEROY, Mr Pierre ESCAP
- CRIQUETOT SUR OUVILLE : Marc BLOQUET, Claude LESEIGNEUR
- ECTOT L'AUBER : Didier DELAMARE, Dominique LEVREUX
- FLAMANVILLE : Alain PETIT
- GREMONVILLE : Daniel BEUZELIN, Hervé WALLERICH
- HUGLEVILLE EN CAUX : Jean-Michel TRAVERS, Luc LEFRANCOIS
- MOTTEVILLE : Eric HALBOURG, Yves PETIT
- OUVILLE L'ABBAYE : Jean-Pierre DUVAL, Jacques LEMERCIER
- SAINT MARTIN AUX ARBRES : Nadine MONTIER , Dominique THAFOURNEL
- LE SAUSSAY : Bruno BERTRAND, Rémy BONAMY
- VIBEUF : Frédéric LEGROS, Virginie BARO
- YERVILLE : Thierry LOUVEL, Jean-Pierre CHAUVET
- COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE : Daniel GRESSENT, Patrice FROMENTIN
- COMMUNAUTE DE COMMUNES TERROIR DE CAUX : Olivier BUREAUX

Membres non titulaire et non suppléant présents :

- Patricia LE FLOCH pour ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR
- Daniel DESCHAMPS pour AUZOUVILLE L'ESNEVAL

Pouvoirs :

- Patricia LE FLOCH a un pouvoir pour voter et signer au nom de Didier DECULTOT, membre titulaire d'ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR
- Alain PETIT a un pouvoir pour voter et signer au nom de Christophe CHOLLET, membre titulaire de FLAMANVILLE
- Daniel GRESSENT a un pouvoir pour voter et signer au nom de Jean-François CHEMIN, membre titulaires de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE

Membres suppléant présent ne prenant pas part au vote : Pierre ESCAP, compte tenu de la présence des 2 membre titulaires de CIDEVILLE : Dominique VOGEL et Christophe LEROY

Membres absents excusés :

- ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR : Joël BAILLARD
- COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE : Valérie CARCA-BOUCHER

Délibération 2020-09 Election des Vice-Présidents

Monsieur le Président invite les candidats à la fonction de Vice-président à se faire connaître. Il est rappelé que les Vice-présidents sont élus selon les mêmes modalités que le Président.

Election du 1^{er} Vice-Président :

Mr Jean-Pierre CHAUVET se présente candidat à l'élection du 1^{er} Vice-Président :

Chaque conseiller syndical, après appel de son nom, a remis dans l'urne son bulletin de vote fermé sur papier blanc dans une enveloppe

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

nombre de bulletins : 33
bulletins blancs ou nuls : 8
suffrages exprimés : 25
majorité absolue : 13

Mr Jean-Pierre CHAUVET a obtenu 25 voix.

Mr Jean-Pierre CHAUVET ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé 1^{er} Vice-Président.

Election du 2^{ème} Vice-Président :

Mme Séverine GEST se présente candidate à l'élection du 2^{ème} Vice-Présidente :

Chaque conseiller syndical, après appel de son nom, a remis dans l'urne son bulletin de vote fermé sur papier blanc dans une enveloppe

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

nombre de bulletins : 33
bulletins blancs ou nuls : 2
suffrages exprimés : 31
majorité absolue : 16

Mme Séverine GEST a obtenu 31 voix.

Mme Séverine GEST ayant obtenu la majorité absolue, est proclamée 2^{ème} Vice-Présidente .

Election du 3^{ème} Vice-Président :

1^{er} tour :

Messieurs Nicolas GRAS, Luc LEFRANCOIS et Jean-Michel TRAVERS se présentent candidats au 1^{er} tour de l'élection du 3^{ème} Vice-Président :

Chaque conseiller syndical, après appel de son nom, a remis dans l'urne son bulletin de vote fermé sur papier blanc dans une enveloppe

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

nombre de bulletins : 33
bulletins blancs ou nuls : 2
suffrages exprimés : 31
majorité absolue : 16

Nicolas GRAS a obtenu 4 voix
Mr Luc LEFRANCOIS a obtenu 14 voix
Mr Jean-Michel TRAVERS a obtenu 13 voix.

Aucun candidat n'ayant eu la majorité absolue, un 2^{ème} tour de scrutin a lieu :

2^{ème} tour :

Messieurs Luc LEFRANCOIS et Jean-Michel TRAVERS se présentent candidats au 2^{ème} tour de l'élection du 3^{ème} Vice-Président :

Chaque conseiller syndical, après appel de son nom, a remis dans l'urne son bulletin de vote fermé sur papier blanc dans une enveloppe

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

nombre de bulletins : 33
bulletins blancs ou nuls : 2
suffrages exprimés : 31
majorité absolue : 16

Mr Luc LEFRANCOIS a obtenu 18 voix
Mr Jean-Michel TRAVERS a obtenu 14 voix.

Mr Luc LEFRANCOIS ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé 3^{ème} Vice-Président.

Les Vice-Présidents élus sont les suivants :

1^{er} Vice-Président : Jean-Pierre CHAUVET
2^{ème} Vice-Présidente : Séverine GEST
3^{ème} Vice-Président : Luc LEFRANCOIS

CERTIFIÉ EXECUTOIRE par le Président

Transmis en préfecture le 23.07.2020
Publié le 23.07.2020
Notifié le 23.07.2020





EXTRAIT DE REGISTRE DE DELIBERATION – SEANCE DU 22 JUILLET 2020

Membres en exercice : 36
Membres présents : 31
Membres votants : 33
Pouvoirs : 3
Date de la convocation :
8 juillet 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-deux juillet, à dix-sept heures, le Syndicat d'Eau et d'Assainissement de la Région de Yerville s'est réuni à la salle des fêtes de la mairie de Yerville.

Membres titulaires et suppléants présents :

- ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR : Christophe REQUIER
- AUZOUVILLE L'ESNEVAL : Nicolas GRAS
- BOURDAINVILLE : Séverine GEST, Henri CHAMPAIN
- CIDEVILLE : Dominique VOGEL, Mr Christophe LEROY, Mr Pierre ESCAP
- CRIQUETOT SUR OUVILLE : Marc BLOQUET, Claude LESEIGNEUR
- ECTOT L'AUBER : Didier DELAMARE, Dominique LEVREUX
- FLAMANVILLE : Alain PETIT
- GREMONVILLE : Daniel BEUZELIN, Hervé WALLERICH
- HUGLEVILLE EN CAUX : Jean-Michel TRAVERS, Luc LEFRANCOIS
- MOTTEVILLE : Eric HALBOURG, Yves PETIT
- OUVILLE L'ABBAYE : Jean-Pierre DUVAL, Jacques LEMERCIER
- SAINT MARTIN AUX ARBRES : Nadine MONTIER, Dominique THAFOURNEL
- LE SAUSSAY : Bruno BERTRAND, Rémy BONAMY
- VIBEUF : Frédéric LEGROS, Virginie BARO
- YERVILLE : Thierry LOUVEL, Jean-Pierre CHAUVET
- COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE : Daniel GRESSENT, Patrice FROMENTIN
- COMMUNAUTE DE COMMUNES TERROIR DE CAUX : Olivier BUREAUX

Membres non titulaire et non suppléant présents :

- Patricia LE FLOCH pour ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR
- Daniel DESCHAMPS pour AUZOUVILLE L'ESNEVAL

Pouvoirs :

- Patricia LE FLOCH a un pouvoir pour voter et signer au nom de Didier DECULTOT, membre titulaire d'ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR
- Alain PETIT a un pouvoir pour voter et signer au nom de Christophe CHOLLET, membre titulaire de FLAMANVILLE
- Daniel GRESSENT a un pouvoir pour voter et signer au nom de Jean-François CHEMIN, membre titulaires de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE

Membres suppléant présent ne prenant pas part au vote : Pierre ESCAP, compte tenu de la présence des 2 membre titulaires de CIDEVILLE : Dominique VOGEL et Christophe LEROY

Membres absents excusés :

- ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR : Joël BAILLARD
- COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE : Valérie CARCA-BOUCHER

Délibération 2020-10 Délégation de pouvoir au Président

Mr le Président informe les membres du Comité Syndical que le Comité Syndical peut déléguer certaines de ses attributions au Président, en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales. Il est proposé de déléguer au Président du Syndicat :

1. la signature des contrats d'emprunts, pour réaliser tout investissement et dans la limite des sommes inscrites chaque année au budget. Le contrat de prêt pourra comporter une ou plusieurs des caractéristiques ci-après :
 - la faculté de passer du taux variable au taux fixe ou du taux fixe au taux variable,
 - la faculté de modifier une ou plusieurs fois l'index relatif au calcul du ou des taux d'intérêt,
 - la possibilité d'allonger la durée du prêt,
 - la possibilité de procéder à un différé d'amortissement,
 - la faculté de modifier la périodicité et le profil de remboursement
2. la prise de toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fourniture et de service ainsi que de leurs avenants, qui peuvent être passés selon la procédure adaptée en raison de leur montant, lorsque les crédits sont prévus au budget ; et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits aux budgets ;
3. la passation des contrats d'assurance lorsque les crédits sont prévus au budget ;
4. la fixation des rémunérations et le règlement des frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts ;
5. la désignation des avocats chargés d'assurer la défense du SMAEPA devant les tribunaux, et l'engagement des actions en justice en défense pour le compte du SMAEPA ;
6. la passation des conventions avec les organismes extérieurs pour lesquels le Syndicat d'Eau n'engage pas de dépenses ;
7. la contractualisation auprès des établissements bancaires de toute ouverture de crédits de trésorerie d'une durée maximale de 12 mois, nécessaires à la gestion de la trésorerie.

Après en avoir délibéré le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **APPROUVE** ces délégations
- **DELEGUE** l'ensemble de ces attributions au Président

CERTIFIE EXECUTOIRE par le Président

Transmis en préfecture le	23.07.2020
Publié le	23.07.2020
Notifié le	23.07.2020





Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME

11 AOUT 2020

BORDEREAU DE DEPOT DES DOCUMENTS

VALANT ACCUSE DE RECEPTION

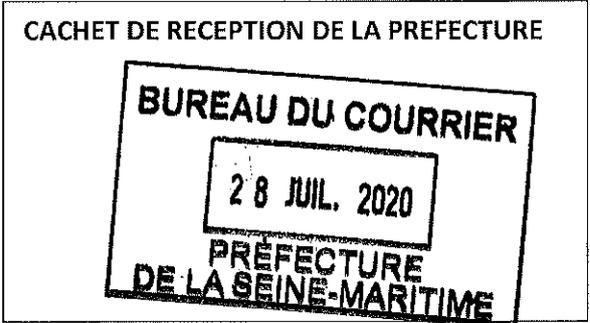
A ETABLIR EN DOUBLE EXEMPLAIRE

COLLECTIVITE SMAEPA DE LA REGION D'YERVILLE 33B Rue Jacques Ferny 76760 YERVILLE Tel : 02.32.70.15.46
--

DATE D'ENVOI Le 24/07/2020

Désignation des pièces : Objet	Référence de l'acte	Observation éventuelle de pré-contrôle de légalité
Election du Président du SMAEPA de la Région d'Yerville	2020 - 07	
Détermination du nombre de Vice-Présidents	2020 - 08	
Election des Vice-Présidents	2020 - 09	
Délégation de pouvoir au Président	2020 - 10	
Fixation du nombre des autres membres du bureau	2020 - 11	
Election des autres membres du bureau	2020 - 12	
Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)	2020 - 13	
Election des membres de la Commission de la Délégation de Service Public	2020 - 14	
Election des membres du SIDESA	2020 - 15	

Désignation des membres du CNAS	2020 - 16	
Indemnité de fonction du Président et des Vice-Présidents	2020 - 17	





Département de Seine-Maritime

SMAEPA de la Région d'Yerville

EXTRAIT DE REGISTRE DE DELIBERATION - SEANCE DU 22 JUILLET 2020

Membres en exercice : 36
Membres présents : 31
Membres votants : 33
Pouvoirs : 3
Date de la convocation :
8 juillet 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-deux juillet, à dix-sept heures, le Syndicat d'Eau et d'Assainissement de la Région de Yerville s'est réuni à la salle des fêtes de la mairie de Yerville.

Membres titulaires et suppléants présents :

- **ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR** : Christophe REQUIER
- **AUZOUVILLE L'ESNEVAL** : Nicolas GRAS
- **BOURDAINVILLE** : Séverine GEST, Henri CHAMPAIN
- **CIDEVILLE** : Dominique VOGEL, Mr Christophe LEROY, Mr Pierre ESCAP
- **CRICQUETOT SUR OUVILLE** : Marc BLOQUET, Claude LESEIGNEUR
- **ECTOT L'AUBER** : Didier DELAMARE, Dominique LEVREUX
- **FLAMANVILLE** : Alain PETIT
- **GREMONVILLE** : Daniel BEUZELIN, Hervé WALLERICH
- **HUGLEVILLE EN CAUX** : Jean-Michel TRAVERS, Luc LEFRANCOIS
- **MOTTEVILLE** : Eric HALBOURG, Yves PETIT
- **OUVILLE L'ABBAYE** : Jean-Pierre DUVAL, Jacques LEMERCIER
- **SAINT MARTIN AUX ARBRES** : Nadine MONTIER, Dominique THAFOURNEL
- **LE SAUSSAY** : Bruno BERTRAND, Rémy BONAMY
- **VIBEU** : Frédéric LEGROS, Virginie BARO
- **YERVILLE** : Thierry LOUVEL, Jean-Pierre CHAUVET
- **COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE** : Daniel GRESSENT, Patrice FROMENTIN
- **COMMUNAUTE DE COMMUNES TERROIR DE CAUX** : Olivier BUREAUX

Membres non titulaire et non suppléant présents :

- Patricia LE FLOCH pour ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR
- Daniel DESCHAMPS pour AUZOUVILLE L'ESNEVAL

Pouvoirs :

- Patricia LE FLOCH a un pouvoir pour voter et signer au nom de Didier DECULTOT, membre titulaire d'ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR
- Alain PETIT a un pouvoir pour voter et signer au nom de Christophe CHOLLET, membre titulaire de FLAMANVILLE
- Daniel GRESSENT a un pouvoir pour voter et signer au nom de Jean-François CHEMIN, membre titulaires de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE

Membres suppléant présent ne prenant pas part au vote : Pierre ESCAP, compte tenu de la présence des 2 membre titulaires de CIDEVILLE : Dominique VOGEL et Christophe LEROY

Membres absents excusés :

- ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR : Joël BAILLARD
- COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE : Valérie CARCA-BOUCHER

Délibération 2020-11
Fixation du nombre des autres membres du Bureau

Monsieur le Président rappelle que les autres membres du bureau dans les statuts du Syndicat sont au nombre de 3 dont :

- 1 secrétaire
- 2 autres membres

Monsieur le Président propose à l'assemblée de fixer le nombre de membres du bureau à 5, en raisons du nombre important de décisions à prendre et des nombreux investissements à réaliser pendant le mandat.

Ce changement du nombre de membres du bureau sera notifié en Préfecture pour modification des statuts.

Après en avoir délibéré le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la fixation à 5 du nombre des autres membres du Bureau

CERTIFIE EXECUTOIRE par le Président	
Transmis en préfecture le	23.07.2020
Publié le	23.07.2020
Notifié le	23.07.2020





EXTRAIT DE REGISTRE DE DELIBERATION - SEANCE DU 22 JUILLET 2020

Membres en exercice : 36
Membres présents : 31
Membres votants : 33
Pouvoirs : 3
Date de la convocation :
8 juillet 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-deux juillet, à dix-sept heures, le Syndicat d'Eau et d'Assainissement de la Région de Yerville s'est réuni à la salle des fêtes de la mairie de Yerville.

Membres titulaires et suppléants présents :

- ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR : Christophe REQUIER
- AUZOUVILLE L'ESNEVAL : Nicolas GRAS
- BOURDAINVILLE : Séverine GEST, Henri CHAMPAIN
- CIDEVILLE : Dominique VOGEL, Mr Christophe LEROY, Mr Pierre ESCAP
- CRIQUETOT SUR OUVILLE : Marc BLOQUET, Claude LESEIGNEUR
- ECTOT L'AUBER : Didier DELAMARE, Dominique LEVREUX
- FLAMANVILLE : Alain PETIT
- GREMONVILLE : Daniel BEUZELIN, Hervé WALLERICH
- HUGLEVILLE EN CAUX : Jean-Michel TRAVERS, Luc LEFRANCOIS
- MOTTEVILLE : Eric HALBOURG, Yves PETIT
- OUVILLE L'ABBAYE : Jean-Pierre DUVAL, Jacques LEMERCIER
- SAINT MARTIN AUX ARBRES : Nadine MONTIER, Dominique THAFOURNEL
- LE SAUSSAY : Bruno BERTRAND, Rémy BONAMY
- VIBEUF : Frédéric LEGROS, Virginie BARO
- YERVILLE : Thierry LOUVEL, Jean-Pierre CHAUVET
- COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE : Daniel GRESSENT, Patrice FROMENTIN
- COMMUNAUTE DE COMMUNES TERROIR DE CAUX : Olivier BUREAUX

Membres non titulaire et non suppléant présents :

- Patricia LE FLOCH pour ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR
- Daniel DESCHAMPS pour AUZOUVILLE L'ESNEVAL

Pouvoirs :

- Patricia LE FLOCH a un pouvoir pour voter et signer au nom de Didier DECULTOT, membre titulaire d'ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR
- Alain PETIT a un pouvoir pour voter et signer au nom de Christophe CHOLLET, membre titulaire de FLAMANVILLE
- Daniel GRESSENT a un pouvoir pour voter et signer au nom de Jean-François CHEMIN, membre titulaires de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE

Membres suppléant présent ne prenant pas part au vote : Pierre ESCAP, compte tenu de la présence des 2 membre titulaires de CIDEVILLE : Dominique VOGEL et Christophe LEROY

Membres absents excusés :

- ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR : Joël BAILLARD
- COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE : Valérie CARCA-BOUCHER

Délibération 2020-12 Election des autres membres du bureau

Monsieur le Président rappelle que les autres membres du bureau sont au nombre de 5 dont :

- 1 secrétaire
- 5 autres membres

Monsieur le Président invite les candidats à la fonction de membre du Bureau à se faire connaître. Il est rappelé que les autres membres du Bureau sont élus selon les mêmes modalités que le Président.

Election du membre secrétaire du bureau :

Mr Bruno BERTRAND se présente candidat à l'élection du membre secrétaire du bureau

Chaque conseiller syndical, après appel de son nom, a remis dans l'urne son bulletin de vote fermé sur papier blanc dans une enveloppe

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

nombre de bulletins : 33
bulletins blancs ou nuls : 0
suffrages exprimés : 33
majorité absolue : 17

Mr Bruno BERTRAND a obtenu 33 voix.

Mr Bruno BERTRAND ayant obtenu la majorité absolue, il est proclamé membre secrétaire du bureau

Election du 1er membre du bureau :

Mr Eric HALBOURG se présente candidat à l'élection du 1er membre du bureau

Chaque conseiller syndical, après appel de son nom, a remis dans l'urne son bulletin de vote fermé sur papier blanc dans une enveloppe

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

nombre de bulletins : 33
bulletins blancs ou nuls : 0
suffrages exprimés : 33
majorité absolue : 17

Mr Eric HALBOURG a obtenu 33 voix.

Mr Eric HALBOURG ayant obtenu la majorité absolue, il est proclamé 1er membre du bureau .

Election du 2eme membre du bureau :

Mr Daniel BEUZELIN se présente candidat à l'élection du 2^{ème} membre du bureau

Chaque conseiller syndical, après appel de son nom, a remis dans l'urne son bulletin de vote fermé sur papier blanc dans une enveloppe.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

nombre de bulletins : 33

bulletins blancs ou nuls : 0

suffrages exprimés : 33

majorité absolue : 17

Mr Daniel BEUZELIN a obtenu 33 voix.

Mr Daniel BEUZELIN ayant obtenu la majorité absolue, il est proclamé 2^{ème} membre du bureau

Election du 3ème membre du bureau

Mr Nicolas GRAS se présente candidat à l'élection du 3^{ème} membre du bureau

Chaque conseiller syndical, après appel de son nom, a remis dans l'urne son bulletin de vote fermé sur papier blanc dans une enveloppe

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

nombre de bulletins : 33

bulletins blancs ou nuls : 0

suffrages exprimés : 33

majorité absolue : 17

Mr Nicolas GRAS a obtenu 33 voix.

Mr Nicolas GRAS ayant obtenu la majorité absolue, il est proclamé 3^{ème} membre du bureau

Election du 4ème membre du bureau

Mr Jean-Pierre DUVAL se présente candidat à l'élection du 4^{ème} membre du bureau

Chaque conseiller syndical, après appel de son nom, a remis dans l'urne son bulletin de vote fermé sur papier blanc dans une enveloppe

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

nombre de bulletins : 33

bulletins blancs ou nuls : 0

suffrages exprimés : 33

majorité absolue : 17

Mr Jean-Pierre DUVAL a obtenu 33 voix.

Mr Jean-Pierre DUVAL ayant obtenu la majorité absolue, il est proclamé 4^{ème} membre du bureau

Le bureau du Syndicat élu est le suivant :

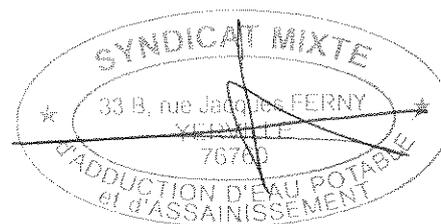
Président	Alain PETIT
1 ^{er} Vice-Président	Jean-Pierre CHAUVET
2 ^{ème} Vice-Président	Séverine GEST
3 ^{ème} Vice-Président	Luc LEFRANCOIS
Secrétaire du bureau	Bruno BERTRAND
1 ^{er} membre du bureau	Eric HALBOURG
2 ^{ème} membre du bureau	Daniel BEUZELIN
3 ^{ème} membre du bureau	Nicolas GRAS
4 ^{ème} membre du bureau	Jean-Pierre DUVAL

CERTIFIE EXECUTOIRE par le Président

Transmis en préfecture le 23.07.2020

Publié le 23.07.2020

Notifié le 23.07.2020





EXTRAIT DE REGISTRE DE DELIBERATION - SEANCE DU 22 JUILLET 2020

Membres en exercice : 36
Membres présents : 31
Membres votants : 33
Pouvoirs : 3
Date de la convocation :
8 juillet 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-deux juillet, à dix-sept heures, le Syndicat d'Eau et d'Assainissement de la Région de Yerville s'est réuni à la salle des fêtes de la mairie de Yerville.

Membres titulaires et suppléants présents :

- ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR : Christophe REQUIER
- AUZOUVILLE L'ESNEVAL : Nicolas GRAS
- BOURDAINVILLE : Séverine GEST, Henri CHAMPAIN
- CIDEVILLE : Dominique VOGEL , Mr Christophe LEROY, Mr Pierre ESCAP
- CRIQUETOT SUR OUVILLE : Marc BLOQUET, Claude LESEIGNEUR
- ECTOT L'AUBER : Didier DELAMARE, Dominique LEVREUX
- FLAMANVILLE : Alain PETIT
- GREMONVILLE : Daniel BEUZELIN, Hervé WALLERICH
- HUGLEVILLE EN CAUX : Jean-Michel TRAVERS, Luc LEFRANCOIS
- MOTTEVILLE : Eric HALBOURG, Yves PETIT
- OUVILLE L'ABBAYE : Jean-Pierre DUVAL, Jacques LEMERCIER
- SAINT MARTIN AUX ARBRES : Nadine MONTIER , Dominique THAFOURNEL
- LE SAUSSAY : Bruno BERTRAND, Rémy BONAMY
- VIBEUF : Frédéric LEGROS, Virginie BARO
- YERVILLE : Thierry LOUVEL, Jean-Pierre CHAUVET
- COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE : Daniel GRESSENT, Patrice FROMENTIN
- COMMUNAUTE DE COMMUNES TERROIR DE CAUX : Olivier BUREAUX

Membres non titulaire et non suppléant présents :

- Patricia LE FLOCH pour ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR
- Daniel DESCHAMPS pour AUZOUVILLE L'ESNEVAL

Pouvoirs :

- Patricia LE FLOCH a un pouvoir pour voter et signer au nom de Didier DECULTOT, membre titulaire d'ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR
- Alain PETIT a un pouvoir pour voter et signer au nom de Christophe CHOLLET, membre titulaire de FLAMANVILLE
- Daniel GRESSENT a un pouvoir pour voter et signer au nom de Jean-François CHEMIN, membre titulaires de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE

Membres suppléant présent ne prenant pas part au vote : Pierre ESCAP, compte tenu de la présence des 2 membre titulaires de CIDEVILLE : Dominique VOGEL et Christophe LEROY

Membres absents excusés :

- ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR : Joël BAILLARD
- COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE : Valérie CARCA-BOUCHER

Délibération 2020-13
Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L 1411-5, D1411-3, D1411-4 et D1411-5,

Mr le Président rappelle que la commission d'Appel d'offres est composée, outre le Président, de 5 membres titulaires et 5 membres suppléants élus en son sein par le Comité Syndical, au scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- DECIDE de déterminer ainsi les conditions de dépôt des listes : le dépôt des listes des candidats interviendra durant la suspension de séance,
- DECIDE de procéder à l'élection des cinq membres titulaires et des cinq membres suppléants de la Commission de délégation de service public, à la représentation proportionnelle au plus fort reste :

Une seule liste a été déposée, composée de :

Nom	Prénom	Qualité
CHAUVET	Jean-Pierre	Membre titulaire
GEST	Séverine	Membre titulaire
LEFRANCOIS	Luc	Membre titulaire
BONAMY	Remy	Membre titulaire
LEVREUX	Dominique	Membre titulaire
ESCAP	Pierre	Membre suppléant
LESEIGNEUR	Claude	Membre suppléant
LEGROS	Frédéric	Membre suppléant
LEMERCIER	Jacques	Membre suppléant
BARO	Virginie	Membre suppléante

Il est procédé au vote puis au dépouillement.

Membres titulaires :

Nombre de votants : 33
Bulletins blancs ou nuls : 0
Nombre de suffrages exprimés : 33
Sièges à pourvoir : 17

Quotient électoral (suffrages exprimés / sièges à pourvoir) : 5

	VOIX	ATTRIBUTION AU QUOTIENT	ATTRIBUTION AU PLUS FORT RESTE	TOTAL
LISTE UNIQUE	33	5	0	5

PROCLAME élus les membres titulaires de la Commission d'Appel d'Offres suivants :

CHAUVET	Jean-Pierre	Membre titulaire
GEST	Séverine	Membre titulaire
LEFRANCOIS	Luc	Membre titulaire
BONAMY	Remy	Membre titulaire
LEVREUX	Dominique	Membre titulaire

Membres suppléants :

Nombre de votants : 33
Bulletins blancs ou nuls : 0
Nombre de suffrages exprimés : 33
Sièges à pourvoir : 5

Quotient électoral (suffrages exprimés / sièges à pourvoir) : 5

	VOIX	ATTRIBUTION AU QUOTIENT	ATTRIBUTION AU PLUS FORT RESTE	TOTAL
LISTE UNIQUE	33	5	0	5

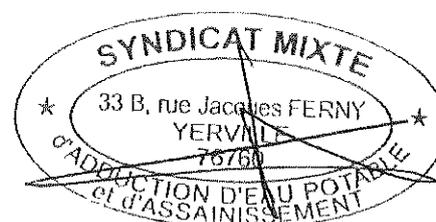
PROCLAME élus les membres suppléants de la Commission d'Appel d'Offres suivants :

ESCAP	Pierre	Membre suppléant
LESEIGNEUR	Claude	Membre suppléant
LEGROS	Frédéric	Membre suppléant
LEMERCIER	Jacques	Membre suppléant
BARO	Virginie	Membre suppléante

P

CERTIFIE EXECUTOIRE par le Président

Transmis en préfecture le 23.07.2020
Publié le 23.07.2020
Notifié le 23.07.2020





EXTRAIT DE REGISTRE DE DELIBERATION – SEANCE DU 22 JUILLET 2020

Membres en exercice : 36
Membres présents : 31
Membres votants : 33
Pouvoirs : 3
Date de la convocation :
8 juillet 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-deux juillet, à dix-sept heures, le Syndicat d'Eau et d'Assainissement de la Région de Yerville s'est réuni à la salle des fêtes de la mairie de Yerville.

Membres titulaires et suppléants présents :

- ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR : Christophe REQUIER
- AUZOUVILLE L'ESNEVAL : Nicolas GRAS
- BOURDAINVILLE : Séverine GEST, Henri CHAMPAIN
- CIDEVILLE : Dominique VOGEL, Mr Christophe LEROY, Mr Pierre ESCAP
- CRIQUETOT SUR OUVILLE : Marc BLOQUET, Claude LESEIGNEUR
- ECTOT L'AUBER : Didier DELAMARE, Dominique LEVREUX
- FLAMANVILLE : Alain PETIT
- GREMONVILLE : Daniel BEUZELIN, Hervé WALLERICH
- HUGLEVILLE EN CAUX : Jean-Michel TRAVERS, Luc LEFRANCOIS
- MOTTEVILLE : Eric HALBOURG, Yves PETIT
- OUVILLE L'ABBAYE : Jean-Pierre DUVAL, Jacques LEMERCIER
- SAINT MARTIN AUX ARBRES : Nadine MONTIER, Dominique THAFOURNEL
- LE SAUSSAY : Bruno BERTRAND, Rémy BONAMY
- VIBEUF : Frédéric LEGROS, Virginie BARO
- YERVILLE : Thierry LOUVEL, Jean-Pierre CHAUVET
- COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE : Daniel GRESSENT, Patrice FROMENTIN
- COMMUNAUTE DE COMMUNES TERROIR DE CAUX : Olivier BUREAUX

Membres non titulaire et non suppléant présents :

- Patricia LE FLOCH pour ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR
- Daniel DESCHAMPS pour AUZOUVILLE L'ESNEVAL

Pouvoirs :

- Patricia LE FLOCH a un pouvoir pour voter et signer au nom de Didier DECULTOT, membre titulaire d'ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR
- Alain PETIT a un pouvoir pour voter et signer au nom de Christophe CHOLLET, membre titulaire de FLAMANVILLE
- Daniel GRESSENT a un pouvoir pour voter et signer au nom de Jean-François CHEMIN, membre titulaires de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE

Membres suppléant présent ne prenant pas part au vote : Pierre ESCAP, compte tenu de la présence des 2 membre titulaires de CIDEVILLE : Dominique VOGEL et Christophe LEROY

Membres absents excusés :

- ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR : Joël BAILLARD
- COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE : Valérie CARCA-BOUCHER

Délibération 2020-14
Election des membres de la Commission de Délégation de Service Public

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L 1411-5, D1411-3, D1411-4 et D1411-5,

CONSIDERANT que la commission de délégation de service public est composée, outre le Président, président, ou son représentant, de cinq membres titulaires et cinq membres suppléants élus en son sein par le Comité Syndical, au scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- DECIDE de déterminer ainsi les conditions de dépôt des listes : le dépôt des listes des candidats interviendra durant la suspension de séance,
- DECIDE de procéder à l'élection des cinq membres titulaires et des cinq membres suppléants de la Commission de délégation de service public, à la représentation proportionnelle au plus fort reste :

Une seule liste a été déposée, composée de :

Nom	Prénom	Qualité
CHAUVET	Jean-Pierre	Membre titulaire
GEST	Séverine	Membre titulaire
LEFRANCOIS	Luc	Membre titulaire
BLOQUET	Marc	Membre titulaire
ESCAP	Pierre	Membre titulaire
HALBOURG	Eric	Membre suppléant
VOGEL	Dominique	Membre suppléant
THAFOURNEL	Dominique	Membre suppléant
BOURGEOIS	Benôit	Membre suppléant
LEROY	Christophe	Membre suppléant

Il est procédé au vote puis au dépouillement.

Membres titulaires :

Nombre de votants : 33
Bulletins blancs ou nuls : 0
Nombre de suffrages exprimés : 33
Sièges à pourvoir : 17

Quotient électoral (suffrages exprimés / sièges à pourvoir) : 5

	VOIX	ATTRIBUTION AU QUOTIENT	ATTRIBUTION AU PLUS FORT RESTE	TOTAL
LISTE UNIQUE	33	5	0	5

PROCLAME élus les membres titulaires de la Commission de délégation de service public suivants :

CHAUVET	Jean-Pierre	Membre titulaire
GEST	Séverine	Membre titulaire
LEFRANCOIS	Luc	Membre titulaire
BLOQUET	Marc	Membre titulaire
ESCAP	Pierre	Membre titulaire

Membres suppléants :

Nombre de votants : 33
Bulletins blancs ou nuls : 0
Nombre de suffrages exprimés : 33
Sièges à pourvoir : 5

Quotient électoral (suffrages exprimés / sièges à pourvoir) : 5

	VOIX	ATTRIBUTION AU QUOTIENT	ATTRIBUTION AU PLUS FORT RESTE	TOTAL
LISTE UNIQUE	33	5	0	5

PROCLAME élus les membres suppléants de la Commission de délégation de service public suivants :

HALBOURG	Eric	Membre suppléant
VOGEL	Dominique	Membre suppléant
THAFOURNEL	Dominique	Membre suppléant
BOURGEOIS	Benoît	Membre suppléant
LEROY	Christophe	Membre suppléant

CERTIFIE EXECUTOIRE par le Président

Transmis en préfecture le 23.07.2020
Publié le 23.07.2020
Notifié le 23.07.2020





EXTRAIT DE REGISTRE DE DELIBERATION – SEANCE DU 22 JUILLET 2020

Membres en exercice : 36
Membres présents : 31
Membres votants : 33
Pouvoirs : 3
Date de la convocation :
8 juillet 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-deux juillet, à dix-sept heures, le Syndicat d'Eau et d'Assainissement de la Région de Yerville s'est réuni à la salle des fêtes de la mairie de Yerville.

Membres titulaires et suppléants présents :

- ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR : Christophe REQUIER
- AUZOUVILLE L'ESNEVAL : Nicolas GRAS
- BOURDAINVILLE : Séverine GEST, Henri CHAMPAIN
- CIDEVILLE : Dominique VOGEL , Mr Christophe LEROY, Mr Pierre ESCAP
- CRIQUETOT SUR OUVILLE : Marc BLOQUET, Claude LESEIGNEUR
- ECTOT L'AUBER : Didier DELAMARE, Dominique LEVREUX
- FLAMANVILLE : Alain PETIT
- GREMONVILLE : Daniel BEUZELIN, Hervé WALLERICH
- HUGLEVILLE EN CAUX : Jean-Michel TRAVERS, Luc LEFRANCOIS
- MOTTEVILLE : Eric HALBOURG, Yves PETIT
- OUVILLE L'ABBAYE : Jean-Pierre DUVAL, Jacques LEMERCIER
- SAINT MARTIN AUX ARBRES : Nadine MONTIER , Dominique THAFOURNEL
- LE SAUSSAY : Bruno BERTRAND, Rémy BONAMY
- VIBEUF : Frédéric LEGROS, Virginie BARO
- YERVILLE : Thierry LOUVEL, Jean-Pierre CHAUVET
- COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE : Daniel GRESSENT, Patrice FROMENTIN
- COMMUNAUTE DE COMMUNES TERROIR DE CAUX : Olivier BUREAUX

Membres non titulaire et non suppléant présents :

- Patricia LE FLOCH pour ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR
- Daniel DESCHAMPS pour AUZOUVILLE L'ESNEVAL

Pouvoirs :

- Patricia LE FLOCH a un pouvoir pour voter et signer au nom de Didier DECULTOT, membre titulaire d'ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR
- Alain PETIT a un pouvoir pour voter et signer au nom de Christophe CHOLLET, membre titulaire de FLAMANVILLE
- Daniel GRESSENT a un pouvoir pour voter et signer au nom de Jean-François CHEMIN, membre titulaires de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE

Membres suppléant présent ne prenant pas part au vote : Pierre ESCAP, compte tenu de la présence des 2 membre titulaires de CIDEVILLE : Dominique VOGEL et Christophe LEROY

Membres absents excusés :

- ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR : Joël BAILLARD
- COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE : Valérie CARCA-BOUCHER

Délibération 2020-15
Election des membres du SIDESA

Monsieur le Président rappelle que le Syndicat étant adhérent du SIDESA, syndicat mixte fermé, il convient de procéder à l'élection des représentants du Syndicat au sein de l'organe délibérant du SIDESA.

Monsieur le Président rappelle que le Syndicat est représenté au SIDESA par 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant.

Election du membre titulaire du SIDESA :

Mr Nicolas GRAS se présente candidat à l'élection du membre titulaire du SIDESA

Chaque conseiller syndical, après appel de son nom, a remis dans l'urne son bulletin de vote fermé sur papier blanc dans une enveloppe

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

nombre de bulletins : 33
bulletins blancs ou nuls : 0
suffrages exprimés : 33
majorité absolue : 17

Mr Nicolas GRAS a obtenu 33 voix.

Mr Nicolas GRAS ayant obtenu la majorité absolue, il est proclamé membre titulaire du SIDESA

Election du membre suppléant du SIDESA :

Mr Jean-Pierre CHAUVET se présente candidat à l'élection du 1er membre du bureau

Chaque conseiller syndical, après appel de son nom, a remis dans l'urne son bulletin de vote fermé sur papier blanc dans une enveloppe

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

nombre de bulletins : 33
bulletins blancs ou nuls : 0
suffrages exprimés : 33
majorité absolue : 17

Mr Jean-Pierre CHAUVET a obtenu 33 voix.

Mr Jean-Pierre CHAUVET ayant obtenu la majorité absolue, il est proclamé membre suppléant du SIDESA.

CERTIFIE EXECUTOIRE par le Président

Transmis en préfecture le	23.07.2020
Publié le	23.07.2020
Notifié le	23.07.2020





EXTRAIT DE REGISTRE DE DELIBERATION – SEANCE DU 22 JUILLET 2020

Membres en exercice : 36
Membres présents : 31
Membres votants : 33
Pouvoirs : 3
Date de la convocation :
8 juillet 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-deux juillet, à dix-sept heures, le Syndicat d'Eau et d'Assainissement de la Région de Yerville s'est réuni à la salle des fêtes de la mairie de Yerville.

Membres titulaires et suppléants présents :

- ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR : Christophe REQUIER
- AUZOUVILLE L'ESNEVAL : Nicolas GRAS
- BOURDAINVILLE : Séverine GEST, Henri CHAMPAIN
- CIDEVILLE : Dominique VOGEL , Mr Christophe LEROY, Mr Pierre ESCAP
- CRIQUETOT SUR OUVILLE : Marc BLOQUET, Claude LESEIGNEUR
- ECTOT L'AUBER : Didier DELAMARE, Dominique LEVREUX
- FLAMANVILLE : Alain PETIT
- GREMONVILLE : Daniel BEUZELIN, Hervé WALLERICH
- HUGLEVILLE EN CAUX : Jean-Michel TRAVERS, Luc LEFRANCOIS
- MOTTEVILLE : Eric HALBOURG, Yves PETIT
- OUVILLE L'ABBAYE : Jean-Pierre DUVAL, Jacques LEMERCIER
- SAINT MARTIN AUX ARBRES : Nadine MONTIER , Dominique THAFOURNEL
- LE SAUSSAY : Bruno BERTRAND, Rémy BONAMY
- VIBEUF : Frédéric LEGROS, Virginie BARO
- YERVILLE : Thierry LOUVEL, Jean-Pierre CHAUVET
- COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE : Daniel GRESSENT, Patrice FROMENTIN
- COMMUNAUTE DE COMMUNES TERROIR DE CAUX : Olivier BUREAUX

Membres non titulaire et non suppléant présents :

- Patricia LE FLOCH pour ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR
- Daniel DESCHAMPS pour AUZOUVILLE L'ESNEVAL

Pouvoirs :

- Patricia LE FLOCH a un pouvoir pour voter et signer au nom de Didier DECULTOT, membre titulaire d'ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR
- Alain PETIT a un pouvoir pour voter et signer au nom de Christophe CHOLLET, membre titulaire de FLAMANVILLE
- Daniel GRESSENT a un pouvoir pour voter et signer au nom de Jean-François CHEMIN, membre titulaires de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE

Membres suppléant présent ne prenant pas part au vote : Pierre ESCAP, compte tenu de la présence des 2 membre titulaires de CIDEVILLE : Dominique VOGEL et Christophe LEROY

Membres absents excusés :

- ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR : Joël BAILLARD
- COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE : Valérie CARCA-BOUCHER

Délibération 2020-16
Désignation des membres du CNAS

Monsieur le Président propose de désigner membre du CNAS :

- Représentante élus : Séverine GEST
- Représentant agent : Samuel GENDRIN

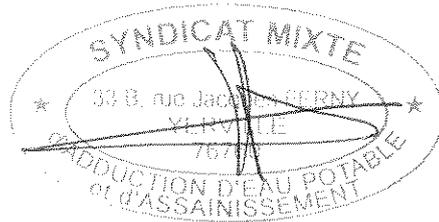
A l'unanimité, le Comité Syndical approuve cette décision.

CERTIFIÉ EXECUTOIRE par le Président

Transmis en préfecture le 23.07.2020

Publié le 23.07.2020

Notifié le 23.07.2020





EXTRAIT DE REGISTRE DE DELIBERATION - SEANCE DU 22 JUILLET 2020

Membres en exercice : 36
Membres présents : 31
Membres votants : 33
Pouvoirs : 3
Date de la convocation :
8 juillet 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-deux juillet, à dix-sept heures, le Syndicat d'Eau et d'Assainissement de la Région de Yerville s'est réuni à la salle des fêtes de la mairie de Yerville.

Membres titulaires et suppléants présents :

- ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR : Christophe REQUIER
- AUZOUVILLE L'ESNEVAL : Nicolas GRAS
- BOURDAINVILLE : Séverine GEST, Henri CHAMPAIN
- CIDEVILLE : Dominique VOGEL, Mr Christophe LEROY, Mr Pierre ESCAP
- CRIQUETOT SUR OUVILLE : Marc BLOQUET, Claude LESEIGNEUR
- ECTOT L'AUBER : Didier DELAMARE, Dominique LEVREUX
- FLAMANVILLE : Alain PETIT
- GREMONVILLE : Daniel BEUZELIN, Hervé WALLERICH
- HUGLEVILLE EN CAUX : Jean-Michel TRAVERS, Luc LEFRANCOIS
- MOTTEVILLE : Eric HALBOURG, Yves PETIT
- OUVILLE L'ABBAYE : Jean-Pierre DUVAL, Jacques LEMERCIER
- SAINT MARTIN AUX ARBRES : Nadine MONTIER, Dominique THAFOURNEL
- LE SAUSSAY : Bruno BERTRAND, Rémy BONAMY
- VIBEUF : Frédéric LEGROS, Virginie BARO
- YERVILLE : Thierry LOUVEL, Jean-Pierre CHAUVET
- COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE : Daniel GRESSENT, Patrice FROMENTIN
- COMMUNAUTE DE COMMUNES TERROIR DE CAUX : Olivier BUREAUX

Membres non titulaire et non suppléant présents :

- Patricia LE FLOCH pour ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR
- Daniel DESCHAMPS pour AUZOUVILLE L'ESNEVAL

Pouvoirs :

- Patricia LE FLOCH a un pouvoir pour voter et signer au nom de Didier DECULTOT, membre titulaire d'ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR
- Alain PETIT a un pouvoir pour voter et signer au nom de Christophe CHOLLET, membre titulaire de FLAMANVILLE
- Daniel GRESSENT a un pouvoir pour voter et signer au nom de Jean-François CHEMIN, membre titulaires de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE

Membres suppléant présent ne prenant pas part au vote : Pierre ESCAP, compte tenu de la présence des 2 membre titulaires de CIDEVILLE : Dominique VOGEL et Christophe LEROY

Membres absents excusés :

- ANCRETIEVILLE SAINT VICTOR : Joël BAILLARD
- COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE : Valérie CARCA-BOUCHER

Délibération 2020-17
Indemnité de fonction du Président et des Vice-Présidents

Vu les articles L.5211-12 et R. 5212-1 et R.5711-1 du CGCT relative aux indemnités de fonction des Présidents et Vice-Présidents des Syndicats de communes mixtes fermés,

Vu que la population de l'ensemble du Syndicat est située dans la tranche de 10000 à 19999 habitants,

Le taux maximal est de 21,66 % de l'indice brut 1027 pour le Président, soit une indemnité de fonction de 842,44 € brut mensuelle.

Le taux maximal est de 8,66% de l'indice brut 1027 pour les Vice-Présidents, soit une indemnité de fonction de 336,82 € brut mensuelle.

Le Comité Syndical décide, à l'unanimité d'appliquer un taux de 100% de l'indemnité maximale, soit 842,44 € brut pour le Président et 336,82 € brut pour les Vice-Présidents.

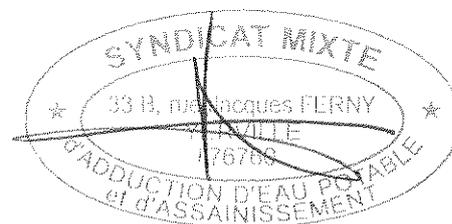
Ces indemnités seront attribuées à partir du 22 juillet 2020.

CERTIFIE EXECUTOIRE par le Président

Transmis en préfecture le 23.07.2020

Publié le 23.07.2020

Notifié le 23.07.2020





Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME

11 AOUT 2020

BORDEREAU DE DEPOT DES DOCUMENTS

VALANT ACCUSE DE RECEPTION

A ETABLIR EN DOUBLE EXEMPLAIRE

COLLECTIVITE SMAEPA DE LA REGION D'YERVILLE 33B Rue Jacques Ferny 76760 YERVILLE Tel : 02.32.70.15.46
--

DATE D'ENVOI Le 24/07/2020

Désignation des pièces : Objet	Référence de l'acte	Observation éventuelle de pré-contrôle de légalité
Election du Président du SMAEPA de la Région d'Yerville	2020 - 07	
Détermination du nombre de Vice-Présidents	2020 - 08	
Election des Vice-Présidents	2020 - 09	
Délégation de pouvoir au Président	2020 - 10	
Fixation du nombre des autres membres du bureau	2020 - 11	
Election des autres membres du bureau	2020 - 12	
Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)	2020 - 13	
Election des membres de la Commission de la Délégation de Service Public	2020 - 14	
Election des membres du SIDESA	2020 - 15	

Désignation des membres du CNAS	2020 - 16	
Indemnité de fonction du Président et des Vice-Présidents	2020 - 17	

